

Du « Canadien errant » au « Salut aux exilés » : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction

Micheline Cambron

Volume 27, Number 1, Spring 1991

Sociocritique de la poésie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035837ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035837ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cambron, M. (1991). Du « Canadien errant » au « Salut aux exilés » :
l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction. *Études françaises*, 27(1), 75–86.
<https://doi.org/10.7202/035837ar>

Du « Canadien errant » au « Salut aux exilés » : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction

MICHELINE CAMBRON

Tout texte s'offre à nous comme le point nodal d'un enchevêtrement de récits. Il y a d'abord le plus manifeste, la narration de surface que portent certains textes — c'est le niveau proprement diégétique —, il y a ensuite le récit diffus qui peut être refiguré par les diverses opérations de lecture et qui nous permet de narrativiser des éléments non diégétiques, et il y a enfin ce que j'ai ailleurs nommé le récit commun¹, lequel est essentiellement l'ensemble des choix paradigmatiques contraignants qui, dans une société donnée à un moment donné, dessinent une sorte de grand récit traversant l'ensemble du discours social. À ces récits réels et virtuels se superpose — ils « s'entrecroise[nt] », dirait Paul Ricœur² — le récit de l'histoire, refiguration hybride où les modèles narratifs de la fiction et l'hétérogénéité des

1. *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989.

2. « Par entrecroisement de l'histoire et de la fiction, nous entendons la structure fondamentale, tant ontologique qu'épistémologique, en vertu de laquelle l'histoire et la fiction ne concrétisent chacune leur intentionnalité respective qu'en empruntant à l'intentionnalité de l'autre » (*Temps et récit*, tome III, Paris, Seuil, 1985, p. 265).

événements historiques sont ramenés à une unité tout aussi factice qu'essentielle puisque sans elle aucun discours ne pourrait être tenu. Mais les inscriptions du narratif dans le discours ne se réduisent pas à cet emboîtement jamais tout à fait réussi — car il y a à chaque niveau de lecture un important résidu — non plus qu'à cet entrecroisement dont l'ampleur est pourtant vertigineuse. En effet, chaque œuvre circule dans des séries discursives déterminées par le champ dans lequel elle s'inscrit, par l'histoire de ce champ et, éventuellement, par certaines caractéristiques subsidiaires d'ordre générique ou rhétorique. Or, ces séries placent le texte en relation avec d'autres récits dont certains ont une extension dans le temps et dans l'espace qui déborde largement les cadres du discours social commun d'origine. De sorte que les divers récits auxquels donne accès un seul texte — voire un seul énoncé — composent un étonnant faisceau où se côtoient, tendues dans la refiguration temporelle, des histoires vraies et fausses, individuelles et collectives, signifiantes et absurdes, que les opérations de lecture accueillent sans toujours pouvoir les distinguer.

J'ai choisi, pour illustrer ce problème de l'enchevêtrement des récits, d'analyser une œuvre poétique peu connue, celle d'Antoine Gérin-Lajoie. En effet, quoique la chanson «Un Canadien errant» ait connu un succès tel que dès 1865 Ernest Gagnon l'incluait dans une anthologie de chansons folkloriques³, Gérin-Lajoie nous apparaît surtout comme l'auteur d'un roman, *Jean Rivard*. C'est que l'œuvre poétique de Gérin-Lajoie est mince : outre ce «Canadien errant» universellement connu, on lui connaît quelques textes publiés dans une anthologie d'époque⁴ : «la Résurrection de Jésus-Christ», «Épître. À un ami pour l'inviter à venir passer quelques jours à la campagne dans le tems [sic] du sucre» et «Ode sur la bataille de Châteauguay»; et trois poèmes parus dans des journaux : «le Départ»⁵, «Élégie sur la mort de M. J. O. Leprohon, prêtre, curé de Nicolet»⁶ et «Salut aux exilés»⁷. D'autres textes, dont il est question dans ses *Mémoires*⁸ ou dans les souvenirs de son fils, Léon Gérin⁹, sont vraisemblablement perdus.

3. *Chansons populaires du Canada*, recueillies et publiées avec annotations par E.G., Québec, Bureaux du Foyer canadien, 1865, 376 p.

4. À lui seul le titre de cette anthologie résume le programme romantique : *Un souvenir pour 1844. L'emblème des couleurs, des fleurs, des plantes et des arbres; suivi de Différents morceaux de Poésies attachés aux différentes Fleurs, Plantes et Arbres, du Symbole des Animaux, de Littérature [sic] Canadienne et de la Bonne Aventure Mystérieuse ou la Cartomanie Solitaire*, compilé par J.B.E.D, imprimé chez G. Stobbs, Trois-Rivières, 1844. Le poème «la Résurrection...» a été repris, modifié, dans un journal, *la Revue Canadienne*, vol. 1, n° 12, mars 1845, p. 101.

5. *Le Charivari Canadien*, 11 juin 1844.

6. *Le Canadien*, 22 mai 1844.

7. *La Revue Canadienne*, vol. 1, n° 4, 25 janvier 1845.

8. Il s'agit de l'ouvrage de l'abbé H.R. Casgrain intitulé *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*. Les renvois sont établis pour l'édition de 1912 (Montréal, Beauchemin).

9. Léon Gérin, *Antoine Gérin-Lajoie (la résurrection d'un patriote canadien)*, avec introduction et compte rendu par L.G., édition du centenaire, Montréal, Éditions

Cette œuvre mince, Gérin-Lajoie lui-même ne la tenait pas en haute estime. Ainsi met-il son frère en garde lorsque ce dernier décide de copier et d'apprendre par cœur sa poésie: «tu peux m'en croire, à part quelques traits clairsemés de ma tragédie, je n'ai rien fait qui vaille la peine d'être conservé¹⁰». D'ailleurs, il s'agit là essentiellement d'une œuvre de jeunesse: après ses années d'adolescence, Gérin-Lajoie «raccroche sa lyre» et se tourne vers une prose plutôt austère dans laquelle les élans poétiques semblent disparaître sous le lisse de la description réaliste et du didactisme.

Néanmoins, quelle que soit la valeur esthétique qu'on lui attribue, cette œuvre a la particularité d'offrir à la lecture une image narrative d'une extrême netteté. En effet, le jeune poète inaugure son œuvre par un texte sur les misères de l'exilé, «Un Canadien errant», et la clôt par le «Salut aux exilés», comme si toute son œuvre tenait à un motif, l'exil des Patriotes, et que, celui-ci ayant pris fin en 1845, son œuvre poétique se trouvait du même coup achevée. Vue sous cet angle, l'œuvre entretiendrait une relation mimétique avec un segment de l'histoire du Québec conçu comme un récit autonome, c'est-à-dire découpant dans la continuité du XIX^e siècle une séquence ayant un début: la condamnation à l'exil des Patriotes; un milieu: le combat des Canadiens contre la volonté de la Métropole d'angliciser le Bas-Canada (par la suspension de la constitution de 1791 puis par l'Acte d'Union); et une fin: le retour des exilés. Se trouve ainsi postulé un entrecroisement du temps de la fiction et du temps de l'histoire, dans lequel l'histoire offrirait une trame que la fiction poétique pourrait tout au plus embellir rhétoriquement, toute scansion temporelle étant issue des événements historiques auxquels le temps de la fiction se subordonne. Une telle hypothèse, qui confirmerait l'habituelle définition patriotique de la littérature québécoise de la première moitié du XIX^e siècle, mérite pourtant d'être examinée d'un peu plus près; cette apparente coïncidence entre le récit poétique et le récit historique nous servira donc de point de départ pour démêler l'écheveau des récits qui se croisent dans l'œuvre de Gérin-Lajoie.

LE DÉBUT ET LA FIN: ANACHRONISME ET DYSFONCTIONNEMENT DANS LE RÉCIT

L'idée que l'exil et le retour des exilés puisse correspondre à un récit autonome suppose que la condamnation des Patriotes et leur retour soient interprétés comme des temps forts dans la continuité temporelle, le premier étant défini comme un début, un point d'origine,

du *Devoir*, 1925, 325 p., cité par René Dionne, *Antoine Gérin-Lajoie. Homme de lettres*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1978, 438 p. L'ouvrage de René Dionne offre en ce qui a trait à Gérin-Lajoie une base documentaire extrêmement précieuse.

10. Lettre d'A. Gérin-Lajoie (Québec, 13 novembre 1862) à son frère Denis (Nicolet), CRCCF, ML-100 5 (Antoine Gérin-Lajoie, 1.0, Correspondance 1861-1866), cité par R. Dionne, *op. cit.*, p. 269.

alors que le second s'offre comme une fin, une clôture. De sorte que le segment événementiel compris entre le départ et le retour échappe à une continuité temporelle conçue comme non-signifiante. Pour le dire autrement, poser la séquence départ des exilés - retour des exilés comme un récit, c'est faire de ces deux événements non seulement des points de flexion signifiants dans la continuité des événements historiques, mais des repères qui organisent rétrospectivement et prospectivement l'ensemble de la temporalité de la collectivité québécoise. Or, la lecture qui a été faite de l'œuvre poétique de Gérin-Lajoie témoigne de ce que le récit des exilés a non seulement été présent dans le discours social commun, mais qu'il en a constitué l'un des enjeux importants. Ainsi, alors que les autres poèmes de Gérin-Lajoie n'ont guère reçu d'écho en leur temps, «Un Canadien errant» et «Salut aux exilés» sont des textes qui ont fait du bruit. Ne serait-ce pas parce que ces textes portent précisément sur le début et la fin du récit de l'exil?

DE LA LYRE DE L'ABBÉ CASGRAIN...

Pourtant, «Un Canadien errant», loin de renvoyer à un événement fondateur, ce qui supposerait une rupture dans la continuité temporelle instaurant un avant et un après, s'inscrit d'emblée dans une continuité : le statut grammatical du bannissement est celui d'attribut («Un Canadien errant, / Banni de ses foyers,») et le temps qui domine la narration est l'imparfait («Parcourait, en pleurant, / Les pays étrangers»). L'action de bannir — et sa contrepartie passive, être banni — est donc absente dans le découpage narratif de Gérin-Lajoie. De plus, le choix de l'imparfait, plutôt que du présent, comme ancrage temporel de la continuité entraîne une sorte de déréalisation du référent textuel : en déplaçant dans le passé des événements qui pourtant se vivaient en synchronie avec la composition du poème (en 1842, on n'a pas encore commencé à demander grâce pour les proscrits), Gérin-Lajoie gomme la référence historique, accroît le caractère fatal, éternel de l'errance. D'ailleurs, lorsqu'au quatrième vers cet imparfait est rompu («Un jour triste et pensif, / Assis au bord des flots, / Au courant fugitif / Il adressa ces mots :»), la rupture n'entraîne aucun changement dans la continuité de l'errance, seule est aménagée une transition pragmatique qui, effaçant la présence du narrateur invisible mais omniscient de la première strophe, permettra à l'exilé d'assumer la fonction énonciative.

Dans la seconde strophe, le discours direct tenu par l'exilé nous entraîne dans une temporalité complexe où le souvenir joue un rôle central : le passé apparaît comme idéal («Ces jours si pleins d'appas / Sont pour moi disparus,»), le présent (doublet de l'imparfait narratif de la première strophe) est une longue souffrance («Je traîne dans les pleurs / D'infortunés moments [*sic*].»), et le futur, associé à la mort, est une négation du désir («Et ma patrie... hélas! / Je ne la verrai plus.»). Dans cette temporalité d'où, on l'aura remarqué, le retour est

exclu, l'exil apparaît comme une privation du regard, une distance infranchissable, sinon par le «courant fugitif» («Vas [*sic*], dis à mes amis / Que je me souviens d'eux.»). Aussi le récit de l'exil que déploie le poème ne se termine-t-il pas; la fin du poème exige le recours à un autre récit, celui de la vie humaine, dans lequel la mort est conçue comme une fin. Pourtant, si l'on en croit le «mais» final («Oui, mais, en expirant, / O triste Canada,»), la mort semble donner au regard la puissance qu'il faut pour franchir la distance de l'exil («Mon regard languissant / Vers toi se portera.»), ce qui serait une sorte d'annulation de la distance au moment même où cette distance est de toute façon abolie: dans la mort.

Cette finale ambiguë, dans laquelle le seul retour possible à la patrie passe par la mort, propose de l'exil un récit assez peu compatible avec l'histoire des exilés. En effet, l'exil est ici présenté sans point d'origine, comme un état ou un attribut sans causes¹¹. L'ancrage dans l'événementiel est très ténu: l'identification du Canadien errant est réduite à un effet de lecture qui repose exclusivement sur le statut temporel accordé au narrateur initial (quand parle celui qui parle?) et la nature des causes supposées du malheur du pays. De plus, la conclusion proposée ne relève pas de l'historiographie mais de la foi, ce qui peut permettre de composer un récit, certes, mais un récit qui déporte la clôture narrative de l'épisode dans l'ordre téléologique, lui refusant ainsi toute autonomie dans l'ordre de l'histoire.

Or, cette résistance manifeste du poème à une lecture qui le réduirait à être la mimésis d'un récit historiographique alors conçu comme crucial n'empêchera pas «Un Canadien errant» d'être ramené de force dans l'ordre du mimétique.

L'abbé Casgrain a, le premier, entrepris de modeler le texte pour le rendre plus conforme à l'histoire:

Un jour, durant le grand silence de l'étude, il [Gérin-Lajoie] entendit gronder le canon de Saint-Denis et de Saint-Eustache, les cris lointains de la révolution de 1837 parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale; et il vit passer sur le fleuve les déportés canadiens qu'on traînait enchaînés sur la terre d'exil. Alors il détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet et il chanta [...] ¹².

Louvigny de Montigny ironisera plus tard sur cette description enthousiaste:

C'est en novembre 1837 que «gronda le canon de Saint-Denis»; en décembre 1838 et en janvier-février 1839 que «les victimes de l'échafaud pendirent à la corde fatale»; en septembre 1839 que les déportés

11. Le poème «le Départ» (cf. note 5), qui est de facture plutôt médiocre, ne répond pas non plus à la question des causes de l'exil et ce, malgré son titre.

12. A. Gérin-Lajoie *d'après ses mémoires*, p. 28.

canadiens «passèrent sur le fleuve»; en 1842 que le poète «détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet».

et mettra sur le compte du «lyrisme» de Casgrain l'opération synchrétique par laquelle le biographe a ramassé «dans la vision d'un jour certains faits historiques séparés par des mois et des années¹³».

Or, me semble-t-il, plutôt que de lyrisme il faudrait parler de la prééminence accordée à la séquence des événements historiques sur toute autre séquence narrative. L'abbé Casgrain trouvait juste que la date de composition du texte corresponde à la date des événements historiques qui en auraient fourni la trame documentaire. Par ces anachronismes, l'abbé Casgrain condense la séquence des événements des Troubles de 37-38 pour la ramener à une seule geste historique et, confondant poésie et histoire, confère par là à l'acte de composition du poème un caractère inaugural qui remplace celui, absent, du départ pour l'exil. Ainsi se trouve donnée au texte l'origine qui lui manquait, de sorte que l'exil redevient indissociable de ses causes. Cette «reconstitution narrative» ne sera pas la seule et le Canadien errant sera tour à tour un Patriote (Casgrain), un Acadien (Sulte) et un Franco-canadien (Casgrain encore). Notons, en passant, que ces «reconstitutions» sont toutes postérieures au retour des exilés : ce sont donc des réécritures de l'histoire.

Évidemment, Gérin-Lajoie ne se doutait pas des gloses auxquelles son texte allait donner lieu. Dans sa correspondance, il explique l'origine de son texte de manière «bien plus simple¹⁴», toute ludique :

J'ai composé cette chanson en 1842, lorsque je faisais ma rhétorique à Nicolet. Je l'ai faite un soir dans mon lit, à la demande de mon ami Cyp. Pinard qui voulait avoir une chanson sur cet air («Par derrière chez ma tante»)¹⁵.

Mais l'abbé Casgrain se sent tenu de recréer une origine référentielle : pour lui, il semble bien que le retour des exilés ait rétrospectivement rendu nécessaire le retrait de la continuité temporelle du récit de l'exil. Or ce retrait exigeait le choix d'un point initial : d'où cette lecture cocasement emphatique mais historiographiquement efficace.

...À LA FICTION POÉTIQUE (POLITIQUE?) DE L'AURORE DES CANADAS

Si «Un Canadien errant» ne peut s'inscrire dans la mimésis du récit de l'exil des Patriotes que grâce à de généreuses «additions», le

13. Louvigny de Montigny, *Antoine Gérin-Lajoie*, Toronto, The Ryerson Press, coll. «Matters of Canadian Literature», 1925 (?), p. 69, cité par R. Dionne, *op. cit.*, p. 83.

14. R. Dionne, *op. cit.*, p. 83.

15. «Souvenirs de Collège», dans L. Gérin, *Antoine Gérin-Lajoie*, p. 17-18, cité par R. Dionne, *op. cit.*, p. 83-84.

poème «Salut aux exilés» sera dès sa parution attaqué pour sa non conformité à la vérité historique. Ce texte est, selon le mot du rédacteur de *l'Aurore des Canadas*, une «poétique fiction».

Peu de textes du XIX^e siècle québécois offrent autant de matière pour une étude de réception. Après une première parution dans *la Revue Canadienne* le 25 janvier 1845, le texte est repris dans *les Mélanges religieux* le 28 janvier. Ce même jour, toutefois, le poème est attaqué de façon mordante dans *l'Aurore des Canadas* — qui, cependant, ne reproduit pas le poème. Cette attaque sera reprise — accompagnée d'une reproduction du poème — dans *le Canadien*, le 31 janvier. Il s'agit là d'une diffusion et d'un accueil exceptionnels. En effet, *l'Aurore des Canadas* est le journal du parti au pouvoir, Barthe qui le dirige est le publiciste — si l'on veut — de D.-B. Viger, un libéral ayant accepté de diriger le ministère avec Draper. Viger¹⁶, que les exilés remercieront par des «placets» que *l'Aurore des Canadas* reproduit dans la livraison même où elle blâme Gérin-Lajoie, accuse le jeune poète de manquer de respect envers l'histoire, de n'être pas assez mimétique. Et le détail qui sert de prétexte à l'accusation — Gérin-Lajoie rend grâce à Rœbuck plutôt qu'à Metcalfé — ne doit pas nous masquer l'ampleur de la divergence entre les interprétations historiographiques de D.-B. Viger et de Gérin-Lajoie.

La lecture du poème réserve en effet des surprises à quiconque croirait ne lire qu'un poème de circonstance louangeur pour le régime. Ce «Salut» est bien en effet adressé aux exilés mais, loin que leur retour y apparaisse comme la clôture d'un récit trouvant là un heureux dénouement, il apparaît comme un événement qui n'entame pas la continuité historique sur l'horizon de laquelle il se détache. Les exilés reviennent, soit, «Et la lyre s'échappe en chantant ce retour», mais l'«existence amère» de la patrie n'a pas changé. Bien plus, l'espoir de jours meilleurs est renvoyé à un futur lointain :

Nos fils auront peut-être un avenir prospère,
Placés au bout de l'univers,
Quand le Bonheur aura couru toute la terre,
Peut-être il entrera dans nos vastes déserts.

Loin de clore un chapitre malheureux pour en entamer un qui serait idyllique, le retour des exilés se voit dénié toute fonction véritablement historiographique. D'ailleurs, ce retour est vécu sur un mode privé, on retrouve, qui un père, qui un mari, et si la patrie «souri[t] à ce retour» c'est qu'elle «revoi[t] dans [son] sein plus d'un fils qui [l']adore» (p. 352). Pour le reste, Gérin-Lajoie s'en tient à des souhaits qui témoignent d'un optimisme conventionnel, davantage pétri de bons sentiments que de conviction partisane :

16. Selon Léon Gérin, il semble bien que le rédacteur du texte ait été Viger lui-même. Pour une description détaillée de cette polémique, voir R. Dionne, *op. cit.*, p. 170-175.

Foyer commun de la patrie,
 Regarde autour de toi, vois assis, dans ce jour,
 Ces heureux citoyens dont la voix réunie
 À leur pays natal chante un hymne d'amour.
 Retire-toi d'ici, discorde ténébreuse,
 Assez longtemps [*sic*] ton fiel empoisonna nos jours;
 Mais accours, toi, plutôt, ô paix délicieuse,
 Viens unir tous les cœurs, les unir pour toujours.

Or, pour Viger et une large frange de libéraux, le retour des exilés, joint à la révocation des clauses vexatoires de l'Acte d'Union demandée par le ministère, met un point final à un épisode sombre de l'histoire, et les débats qui mettront Viger aux prises avec L.-H. Lafontaine ou L.-J. Papineau porteront principalement sur la nature de l'épisode final des Troubles de 37-38. Pour Viger, l'exercice *de facto* d'un gouvernement responsable, l'amnistie des Patriotes (amnistie de fait, accordée sous forme de grâces individuelles) et le rétablissement de l'usage du français constituent une victoire qui clôt les Troubles en effaçant, sinon leurs causes, du moins leurs effets. Papineau, on le sait, juge ces acquis insuffisants : leurs assises juridiques lui semblent fragiles et le maintien de la relation tutélaire de la couronne britannique lui est insupportable : pour lui rien n'est terminé. Quant à Louis-Hyppolite Lafontaine — qui a « résigné¹⁷ » son ministère de concert avec Baldwin, du Haut-Canada —, il tient entre ces deux opinions une sorte de juste milieu ; il ne veut pas que les gains parlementaires soient conçus comme des concessions de la part du Gouverneur, mais il est prêt à en rabattre sur les exigences de Papineau : pour lui, l'amnistie est essentielle (c'est lui qui propose la motion le 17 décembre 1844), mais elle ne semble nullement mettre un frein à ses réclamations constitutionnelles.

Aussi pouvons-nous dire que si Gérin-Lajoie a fait de la « poétique fiction », les hommes politiques, eux, s'affairaient à composer des « fictions politiques » qui justifieront soit leur pouvoir, soit leur opposition au pouvoir.

Gérin-Lajoie ne montre aucune naïveté en la circonstance. Dans sa réponse à l'attaque de *l'Aurore des Canadas*¹⁸, il dit avoir voulu rappeler la bonté de Rœbuck, grâce à qui ses compatriotes sont « déjà » de retour (Rœbuck avait payé les frais de leur traversée entre l'Angleterre et l'Amérique). Mais cette justification « syntaxique » du propos est accompagnée d'une remarque lourde de sens pour un Viger qui cherchait à faire du retour des exilés une victoire partisane propre à justifier son impopulaire collaboration avec Lord Metcalfe. Gérin-

17. C'est le terme employé au XIX^e siècle (résigner, résignation), et ce, tant par L.-P. Turcotte (*le Canada sous l'Union*, Québec, Imprimerie L.-J. Demers, 1882) que par A. Gérin-Lajoie (*Discours au Canada, de 1840 à 1850. Histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Québec, L.-J. Demers et frère, 1888).

18. 31 janvier 1845.

Lajoie écrit qu'«attribuer ce mérite [celui du retour] à Mr Rœbuck seul serait non seulement *injuste et ingrat envers Sir Charles Metcalfe*, mais ce le serait envers le pays entier; ce serait même ridicule». En somme, il récuse le principe de la reconnaissance due à des dirigeants bienveillants pour affirmer que le pays entier est responsable de ce retour par l'intermédiaire d'un gouvernement élu. Voilà qui enlève des plumes au chapeau de M. Viger!

Ainsi, Gérin-Lajoie ne voyait pas dans le retour des exilés la fin du récit historiographique des Troubles. Au contraire, pour saluer les exilés, il faut, selon les termes du poème, mettre l'histoire entre parenthèses :

Amis, faut-il déjà troubler votre retour?
 Faut-il vous raconter des scènes lamentables?
 Et vous couvrir de deuil pendant un si beau jour?
 Non, laissons du pays les fastes déplorables [...].

Autant dire que ce poème «patriotique» cherche à s'inscrire en marge des débats historiographiques — débats dont Gérin-Lajoie a par ailleurs une compréhension fine, qui laisse deviner le futur historien¹⁹. Pourquoi donc Gérin-Lajoie a-t-il choisi un «motif» aussi «patriotique» s'il ne désirait pas participer à la discussion autour du retour des exilés?

LE RÉCIT ROMANTIQUE DE L'EXIL

Une réponse à cette question nous est donnée, me semble-t-il, par le poème reproduit à la même page de *la Revue Canadienne* où paraît celui de Gérin-Lajoie le 25 janvier 1845. Il s'agit d'un texte de Félicité de Lamennais, tiré de *Paroles d'un croyant*, présenté sans titre et sans référence, et qui décrit les malheurs d'un exilé avec comme leitmotiv «L'exilé partout est seul» et comme finale :

Pauvre exilé! cesse de gémir; tous sont bannis comme toi;
 tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses, amis.
 La patrie n'est point ici-bas; l'homme vainement l'y cherche;
 ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.
 Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé!

Le motif de l'exilé, ici interprété par Lamennais — dont il faut peut-être rappeler qu'en 1845 ses œuvres sont à l'index depuis plus d'une décennie —, offre au lecteur un autre récit, disjoint celui-là, de l'histoire des Patriotes. Pour Lamennais, la société trouve sa source dans la relation entre l'homme et Dieu, de sorte que l'exil le plus radical est celui de la fuite hors du Paradis terrestre, chaque vie humaine étant

19. Ce retrait de la discussion est tout à fait conscient d'ailleurs. Gérin-Lajoie écrit à Raphaël Bellemare: «J'ai d'abord envoyé quelques mots pour dire qu'on ne comprenait pas mes vers, mais quand j'ai vu qu'on voulait absolument parler de morale, de reconnaissance et de bonheur public, je les ai laissés faire» (dans R. Dionne, *op. cit.*, p. 174).

une actualisation de cet exil — ce dont le poème rend fidèlement compte. Or ce récit, «biblique» par sa forme, traverse sous diverses figures tout le discours romantique. Ainsi Chateaubriand juxtapose en un même récit les errances de Chactas, d'Atala et de René, et donne à ces exils de diverses natures une même fin, la mort, c'est-à-dire le retour à Dieu²⁰. Ce récit prendra ultérieurement sa forme canonique dans des images plus inquiétantes d'anges et de dieux déchus, exilés du Paradis, spectres errant à la recherche des voies d'un impossible retour²¹. Parallèlement se développera un motif complémentaire, celui du poète exilé — le poète étant ici la quintessence même de l'humanité souffrante —, motif qui se trouvera évidemment renforcé par les conditions historiques objectives qui sont celles des grands poètes romantiques : exil du pouvoir de Chateaubriand et de Lamartine, exil — forcé et nostalgique — de l'Ancien Régime pour l'aristocratie Alfred de Vigny et, enfin, exil réel, prolongé et finalement ontologique, de Victor Hugo²². Or, cet exil originel, dont la prégnance dans la poésie romantique donne à croire qu'il constitue un récit modélisant plutôt qu'un simple motif narratif, on en trouve des traces au Québec bien avant le début des Troubles. Ainsi, dès 1827, *la Minerve* du 10 décembre publie «la Gloire. À un poète exilé» de Lamartine. Peu après, des poèmes de F.-X. Garneau développeront à leur manière l'exil romantique — «l'Étranger» (1833), «la Pologne» (1835), «Chant du vieillard sur l'étranger» (pièce attribuée à Garneau par P.-O.-J. Chauveau dans son ouvrage, *F.-X. Garneau, sa vie et ses œuvres*, 1883, p. xxxviii). Ainsi, au Québec, avant même d'être un événement historique, l'exil est un récit poétique privilégié du texte romantique.

C'est à la lumière de cet autre récit, entièrement occulté par la définition patriotique de la poésie de l'époque, qu'il faut relire Gérin-Lajoie. Oui, «Un Canadien errant» a peut-être une origine plus rythmique qu'historique, d'autant que la chanson est un genre auquel le romantisme redonne ses lettres de noblesse; en plus de la dimension musicale, le texte comporte d'ailleurs beaucoup d'éléments formels qui le rattachent au récit romantique : d'abord l'éternité de l'errance, ensuite le chant de l'exilé — car la figure du poète est l'incarnation même de celle de l'exilé —, enfin le retour à la patrie comme à un paradis, au moment de la mort. Oui, le «Salut aux exilés» est un hymne aux «saints» (n'est-ce pas là une métaphore de même nature que celle

20. C'est d'ailleurs l'ignorance de cet exil radical qui atténue la gravité de celui des Indiens non croyants, qui, portant les os de leurs pères sur leurs épaules, échappent à la coupure d'avec le lieu originel et sont par là, selon René, moins malheureux : «j'erre, ainsi que vous, à la merci des hommes; et moins heureux dans mon exil, je n'ai point emporté les os de mes pères» (*Atala. René*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 144).

21. Je pense bien sûr à *Jocelyn*, mais aussi à *Chatterton* et à *la Fin de Satan*.

22. Cette description très condensée du récit romantique de l'exil est très largement inspirée par les propos de Paul Bénichou (*Les Mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988, surtout les pages 375 à 406).

de l'«Ange»?) qui souffrent de l'éloignement de la patrie, c'est-à-dire du Paradis originel (maternel ici, selon les mots du poème). Et si Gérin-Lajoie choisit de mettre l'histoire entre parenthèses (de taire «des scènes lamentables»), c'est sans doute que le récit romantique lui paraît aussi important que celui, banalement événementiel, de l'exil des Patriotes. Enfin, le caractère paradoxal du récit romantique trouve dans le dernier poème de Gérin-Lajoie une démonstration sans équivoque. D'une part, Gérin-Lajoie souscrit à une vision providentielle de l'histoire, dont l'issue lointaine n'a pas de solution de continuité avec les efforts et les souffrances inscrites dans le temps humain, mais, d'autre part, cette fin doit être heureuse, et la paix est conçue comme un progrès inévitable²³.

Mais là où le motif romantique de l'exil permet le plus étonnant renversement de perspectives, c'est dans l'examen du reste de l'œuvre poétique de Gérin-Lajoie. Les poèmes de circonstance, celui sur la résurrection de Jésus, celui sur la mort de M^{sr} Leprohon, qui proposent des rentrées glorieuses dans le Royaume de Dieu, ne diffèrent pas beaucoup sur le plan narratif des poèmes déjà étudiés; de plus, les multiples rappels bibliques du premier et la présence du peuple dans le second sont autant de traits romantiques qui colorent le texte. Quant à l'«Ode sur la bataille de Châteauguay» et à l'«Épître. À un ami pour l'inviter à venir passer quelques jours à la campagne dans le tems [*sic*] du sucre», il s'agit de textes épiques — Gérin-Lajoie se réclame d'Homère (p. 74) pour décrire les bûcherons de l'«Épître»²⁴ et compare les Canadiens de l'«Ode» à Léonidas et Alexandre — dans lesquels l'histoire du Canada, événementielle ou anthropologique, trouve son sens plénier par son insertion dans la littérature mondiale. D'ailleurs, si l'exilé de Gérin-Lajoie est toujours un peu poète — c'est à lui que le narrateur confie le «chant» —, l'Univers, lieu de l'exil le plus radical, trouve ses vraies dimensions dans la littérature :

Je reprends tour à tour , Lafontaine, Racine,
 Corneille, Despréaux, Delille, Lamartine.
 Mon esprit, s'il le veut, choisit d'autre plaisir.
 Je pense à mon pays, je songe à l'avenir,
 Sans sortir de mon bois, je cours toute la terre²⁵.

Ces brèves remarques permettront, je crois, de mesurer combien l'étiquette «poésie de circonstance» rend peu justice à une œuvre qui, lue dans la perspective du récit romantique de l'exil, se révèle d'une grande cohérence thématique.

Le récit auquel renvoient les textes de Gérin-Lajoie n'est donc pas, malgré les apparences et malgré toutes les tentatives de ses contemporains en ce sens, exclusivement celui des Patriotes exilés. Au

23. Voir Paul Bénichou, *op. cit.*, p. 342-348.

24. *Op. cit.*, p. 74.

25. *Op. cit.*, p. 76.

contraire, il faudrait, à partir des analyses précédentes, formuler une nouvelle hypothèse : le récit de l'exil des Patriotes aurait-il eu le même statut dans l'historiographie du XIX^e siècle si le récit romantique de l'exil n'avait fourni un cadre temporel et spatial, des personnages et un code d'action dans lequel inscrire les événements historiques ? Cette hypothèse exigerait bien sûr l'examen d'un échantillonnage significatif du discours social commun de l'époque, mais, me semble-t-il, la circulation des récits au XIX^e siècle s'en trouverait grandement éclairée.

Ainsi, l'entrecroisement de la fiction et de l'histoire, loin de départager les champs d'inscription respectifs de la littérature et de l'historiographie, déplace les aires d'influence, brouille des frontières qui paraissaient sinon étanches du moins fixées par le discours lui-même. De sorte qu'en cette période où tout semble conduire la sociocritique vers un décentrement du littéraire, la relecture de la littérature du XIX^e siècle québécois me semble au contraire devoir passer par la reconnaissance du statut littéraire de ses textes, puisque c'est précisément ce statut que l'histoire a occulté. Le refoulé est rarement là où on aimerait le trouver...